

No. 7312. OPTIONAL PROTOCOL TO THE VIENNA CONVENTION ON DIPLOMATIC RELATIONS, CONCERNING THE COMPULSORY SETTLEMENT OF DISPUTES. DONE AT VIENNA ON 18 APRIL 1961¹

N° 7312. PROTOCOLE DE SIGNATURE FACULTATIVE À LA CONVENTION DE VIENNE SUR LES RELATIONS DIPLOMATIQUES, CONCERNANT LE RÈGLEMENT OBLIGATOIRE DES DIFFÉRENDS. FAIT À VIENNE LE 18 AVRIL 1961¹

ACCESSION

Instrument deposited on :

21 June 1971

FJI

(To take effect on 21 July 1971.)

ADHÉSION

Instrument déposé le :

21 juin 1971

FIDJ

(Pour prendre effet le 21 juillet 1971.)

¹ United Nations, *Treaty Series*, vol. 500, p. 241; for subsequent actions, see references in Cumulative Indexes Nos. 7 to 9, as well as annex A in volumes 668, 679, 683, 703, 705, 751, 760 and 778.

¹ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 500, p. 241; pour les faits ultérieurs, voir les références données dans les Index cumulatifs n°s 7 à 9, ainsi que l'annexe A des volumes 668, 679, 683, 703, 705, 751, 760 et 778.